

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.208

L'an deux mille vingt-deux, le 5 décembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 novembre 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 novembre 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Denis MOALLIC représenté par M. Philippe CAU
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Patrick MARENGO
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme GACHET-BARRIÈRE
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry REGISTER

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 31

Mme Dominique BERGEROT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS, ÉTABLI PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE, POUR L'ANNÉE 2021

RAPPORTEUR : Mme ISENDICK-MALTERRE

VOTE : PREND ACTE DE LA COMMUNICATION DU RAPPORT À L'UNANIMITÉ

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

Conformément au décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015, le Maire doit présenter au Conseil Municipal un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de prévention et de gestion des Déchets.

Ce rapport, approuvé le 18 juillet 2022 par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), annexé à la présente, comprend les indicateurs techniques de collecte et de traitement des déchets, ainsi que les indicateurs financiers exigés par le décret précité.

Les principaux éléments sont les suivants :

Bilan technique de l'exercice 2021 :

Entre 2020 et 2021, l'augmentation significative des déchets collectés peut s'expliquer par l'effet de la crise sanitaire ayant impacté la production des déchets en 2020.

➤ Ordures ménagères résiduelles (OMR) :

- Tonnage collecté : 29 477 tonnes (+4,2% par rapport à 2020). En 10 ans, le tonnage d'OMR a toutefois diminué de 3,1%.

➤ Déchets recyclables :

- Tonnage collecté : 7 075 tonnes (+12,8% par rapport à 2020). La part de déchets collectés sélectivement a considérablement augmenté en 10 ans. Cette tendance s'observe sur les emballages (+21,1%) et sur le verre (+37,3%) par rapport à 2010.

➤ Déchets verts (collecte en porte-à-porte sur 15 communes) :

- Tonnage collecté : 2 703 tonnes (+14,7% par rapport à 2020). Le service de collecte en porte-à-porte des déchets verts est toutefois de moins en moins utilisé (-44,8% en 10 ans).

➤ Collecte du verre (apport volontaire) :

- Parc de colonnes à verre : 566 aériennes et 23 enterrées (11 sur Royan).
- Tonnage collecté : 5 951 tonnes (+8,8% par rapport à 2020).

➤ Déchèteries :

- Elles sont toujours au nombre de 8, dont une à Royan.
- Tonnage collecté : 42 368 tonnes (dont 25% pour le site de Royan). Soit +24,6% par rapport à l'année précédente (33 990 tonnes en 2020)
- Tonnage collecté hors bennes : 4 240 tonnes (ferrailles, batteries, piles, huiles végétales et minérales, Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC), Déchets Diffus Spécifiques (DDS), Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA), pneus, radiographies...).
- Le tonnage global des déchets collectés en déchèteries a augmenté de 24,6% par rapport à 2020. Les apports des particuliers représentent 82% et ceux des professionnels 18%.

➤ Déchets des professionnels :

- Tonnage de cartons bruns collectés : 519 tonnes (+19,3% par rapport à 2020)

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

- La collecte des établissements « d'Hôtellerie de Plein Air », qui adhèrent à la Redevance, équivaut à 2 225 tonnes d'OM (soit 8% du tonnage global d'OM collectées par la CARA).
- Les déchèteries artisanales de Saint-Sulpice-de-Royan et d'Arvert, réservées aux professionnels et aux services techniques des communes, ont collecté 7 710 tonnes de déchets (principalement gravats, déchets verts, tout-venant + cartons, ferrailles, bois, verre et huiles végétales ou minérales usagées), contre 6972 tonnes en 2020 (avec un seul site sur Saint-Sulpice de Royan).

En juillet 2021, fermeture de la déchèterie de la Tremblade et ouverture du pôle déchèterie d'Arvert composé d'une déchèterie réservée aux particuliers et d'une déchèterie artisanale dédiée aux professionnels.

Bilan financier de l'exercice 2021 :

➤ Investissement :

- Dépenses réalisées : 2 301 156 €
- Recettes réalisées : 3 091 718 €

➤ Fonctionnement :

- Dépenses réalisées : 20 757 698 €
- Recettes réalisées : 20 494 450 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2021,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

- de la communication du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de prévention et de gestion des Déchets, établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour l'année 2021.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

La secrétaire de séance,



Dominique BERGEROT



Rapport annuel

sur le prix et la qualité
du service public
de prévention et de gestion
des déchets

Chiffres clés 2021

(AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE)

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

SOM



P



É



O



F



D



I



F



T



I

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

Territoire d'une superficie de 604 km² avec ses 107 km de côtes, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), comptabilise 83 171 habitants permanents au 1er janvier 2021 (population municipale Insee) et une population DGF d'environ 120 000 habitants. Parmi les 33 communes qui constituent le territoire, 15 ont plus de 2 000 habitants, une a plus de 15 000 habitants et 22 sont situées sur le littoral Atlantique, l'Estuaire de la Gironde ou l'Estuaire de la Seudre. Territoire très touristique, 115 établissements d'hôtellerie de plein air (HPA) sont répertoriés. La population présente sur le territoire peut tripler en juillet-août et atteindre plus de 200 000 personnes.



Le service public prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (collecte en porte à porte et en apport volontaire, déchèteries) est assuré par la CARA.

Le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés «après tri» est une compétence déléguée au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL), créé par arrêté préfectoral du 30 décembre 2004.

Le SIL, dont le siège est à Rochefort-sur-Mer, a pour mission de traiter et valoriser les ordures ménagères résiduelles et les déchets végétaux de près de 200 000 habitants, soit 1/3 de la population de Charente-Maritime. Il regroupe 5 collectivités territoriales partenaires.

Élus & agents du Pôle



1 vice-président
1 conseillère déléguée

1 c...
et V...
regre...
cha...

Ordures ménagères

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022



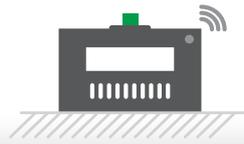
Ménages
61 723 bacs



Hôtellerie de Plein Air
1 396 bacs



Professionnels
2 212 bacs pucés



Professionnels
32 colonnes enterrées en accès par badge

65 331 bacs

Emballages recyclables



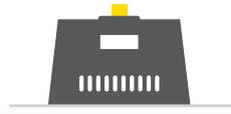
Ménages
60 674 bacs



Hôtellerie de Plein Air
1 434 bacs



Professionnels
1 382 bacs



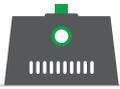
Ménages
12 colonnes aériennes

63 490 bacs

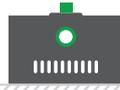
Verre

Déchets verts

Cartons de commerçants



566 colonnes aériennes



23 colonnes enterrées



Sacs biodégradables



Fagots



Cartons pliés

Déchèteries



7 déchèteries particuliers, 1 déchèterie professionnels, 1 pôle de deux déchèteries (particuliers et professionnels)



ÉQUIPEMENT

Accusé de réception
017-211703
Date de télé
Date de ré



Pôle déchèterie d'Arvert composée d'une déchèterie des particuliers et d'une déchèterie artisanale



Déchèteries des particuliers



Déchèterie artisanale



Quai de transfert (ordures ménagères et emballages recyclables)



Plateforme de broyage des déchets verts

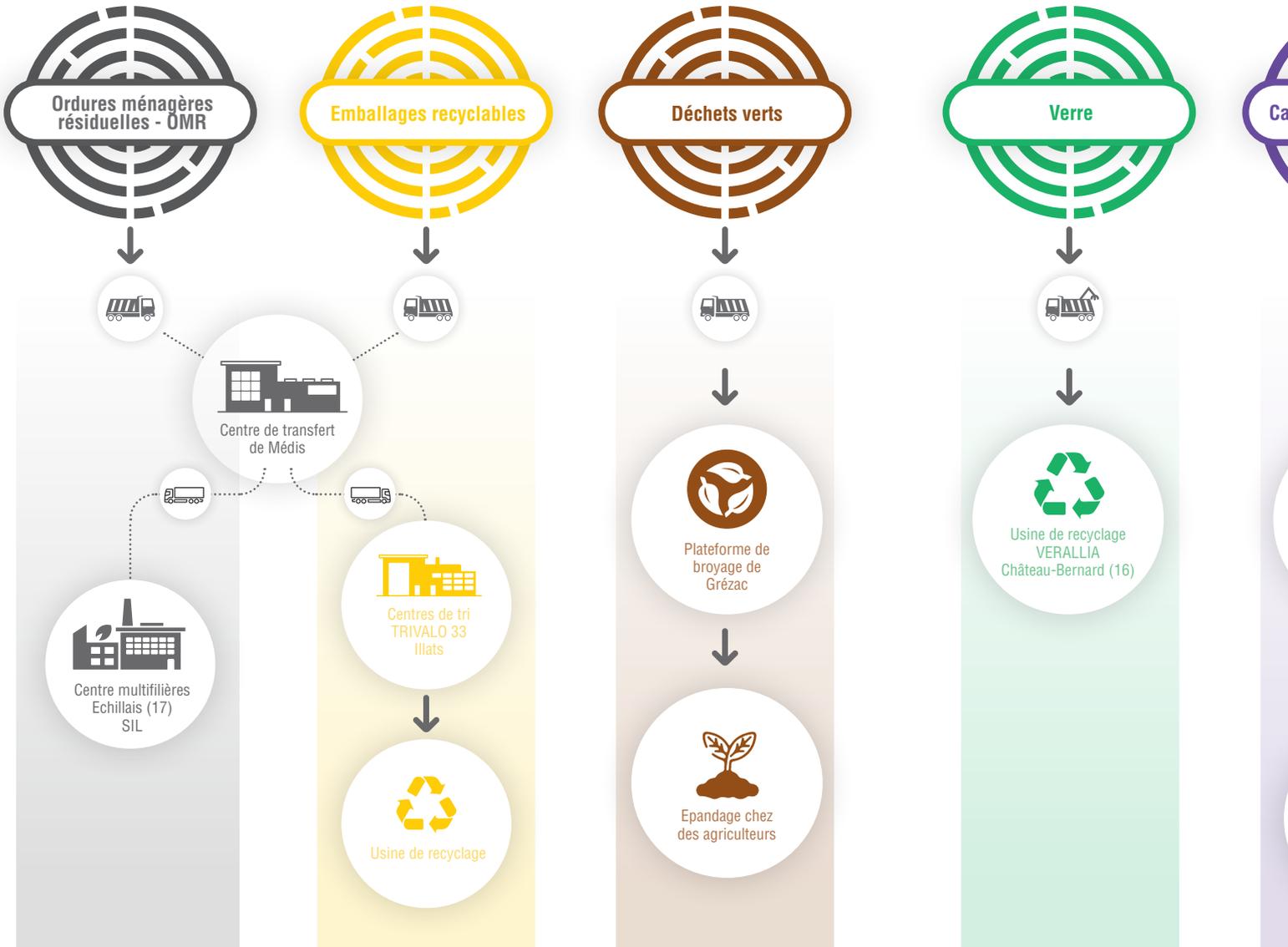
ORGANISATION

Les collectes en porte à porte des ordures ménagères, emballages recyclables, déchets verts et verre sont assurées par la collecte des colonnes à verre sont assurées en prestation de service (PAPREC-Centre d'exploitation de Royan).
La collecte en porte à porte des cartons des commerçants est assurée par IEPR (Initiative Emploi en Pays Royannais), structure d'insertion professionnelle.

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022



Accusé de réception
017-211703
Date de réception
803 40
436 543 km pour le
191 577 km pour le
60 947 km pour les
67 546 Km pour les
46 805 km pour le



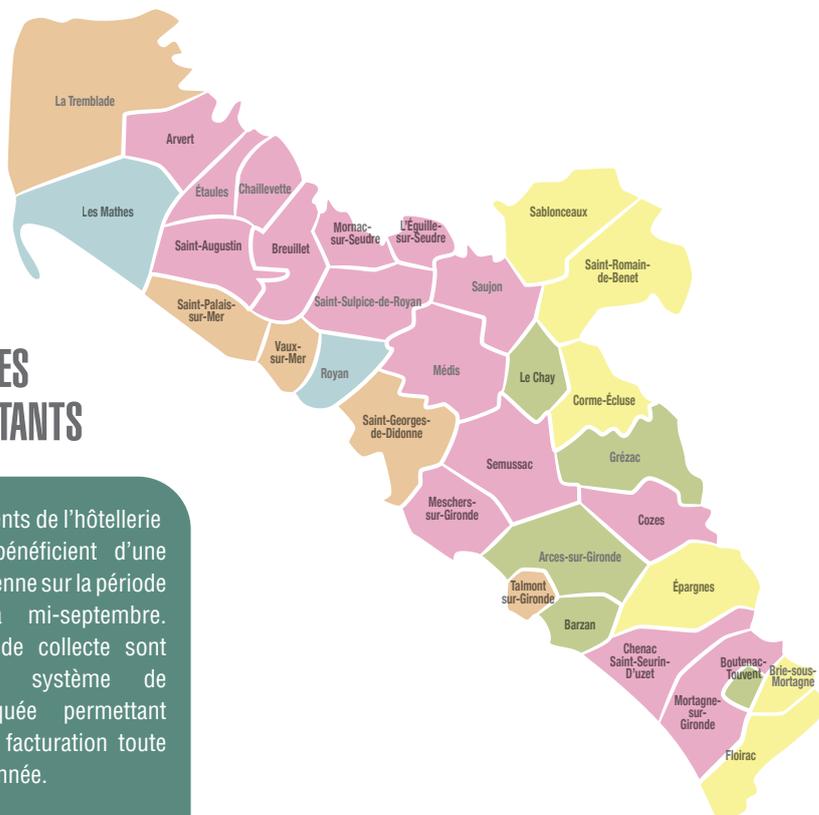
FRÉQUENCE DE COLLECTE

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

ORDURES MÉNAGÈRES DES MÉNAGES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR :

33 COMMUNES
83 171 HABITANTS

Les établissements de l'hôtellerie de plein air bénéficient d'une collecte quotidienne sur la période de mi-juin à mi-septembre. Les véhicules de collecte sont équipés d'un système de pesée embarquée permettant d'effectuer une facturation toute l'année.



GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	20 541	2		C2			C3		C4		C3		C2	
2	17 547	5	C1				C2		C3		C2		C1	
3	36 204	15	C1					C2					C1	
4	3 155	5			C1				C2			C1		
5	5 724	6						C1						

Cx = collecte x fois par semaine

ORDURES MÉNAGÈRES DES MÉNAGES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR



33 COMMUNES
2 066 PROFESSIONNELS adhérents à la redevance spéciale
32 COLONNES ENTERRÉES comme dispositif supplémentaire implanté sur 8 communes

La collecte des cartons est assurée en porte à porte auprès de 1041 adhérents redevance spéciale sur 33 communes.

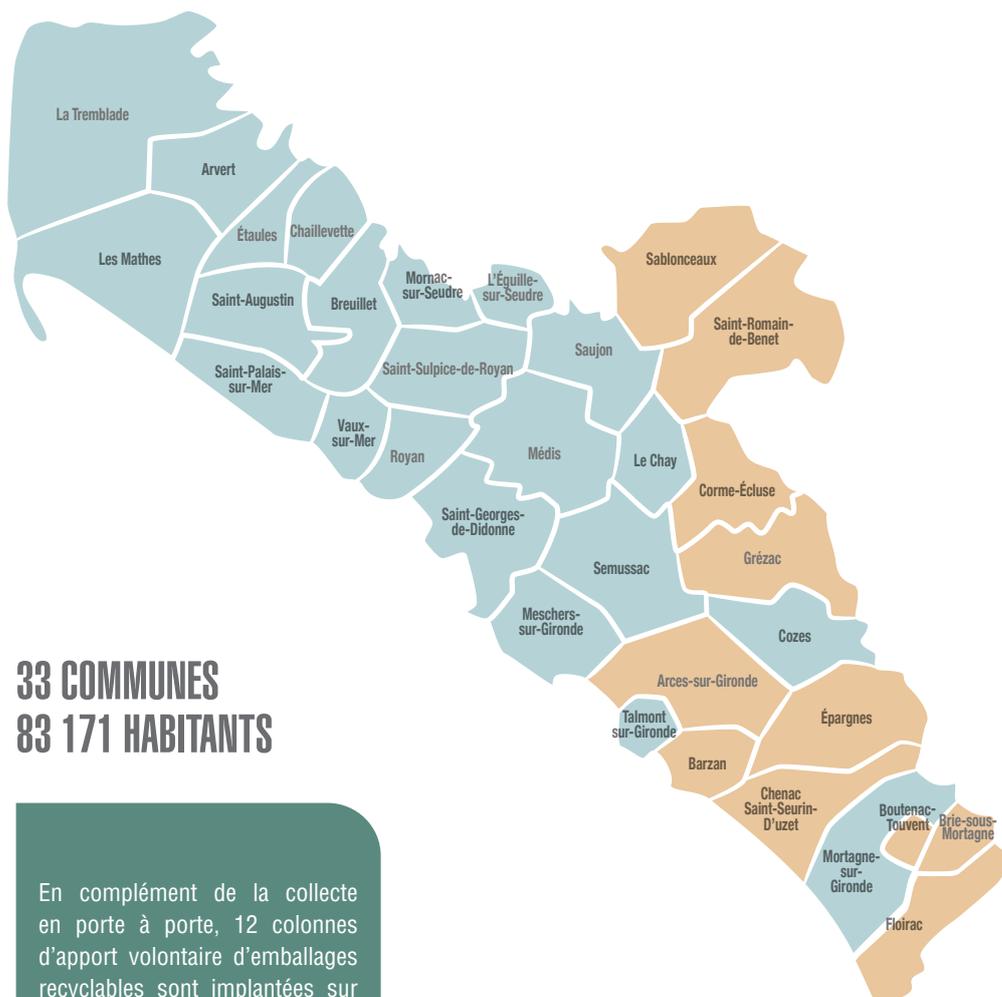
GRUPE DE COMMUNES	NB D'ADHÉRENTS RS	NOMBRE DE COMMUNES
1	612	1
2	95	1
3	634	6
4	151	1
5	462	13
6	34	5
7	78	6

EMBALLAGES RECYCLABLES :

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

DÉCHETS VERTS :

Accusé de réception
017-211703
Date de télé
Date de ré

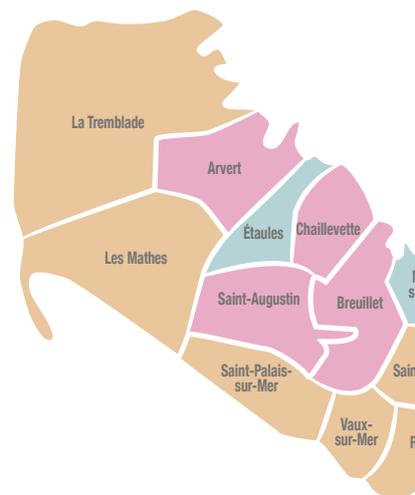


33 COMMUNES
83 171 HABITANTS

En complément de la collecte en porte à porte, 12 colonnes d'apport volontaire d'emballages recyclables sont implantées sur les déchèteries des particuliers.

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	TOUTE L'ANNÉE
1	74 460	22	C1
2	8 711	11	C0,5

Cx = collecte x fois par semaine / C0,5 = collecte 1 une fois tous les 15 jours



15 COMMUNES
62 008 HABITANTS

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES
1	7 562	5
2	54 446	10
3	21 163	18

DÉCHÈTERIES



MODALITÉS D'EXPLOITATION :

Haut de quai : Régie et prestation de service
Bas de quai : Prestations de service

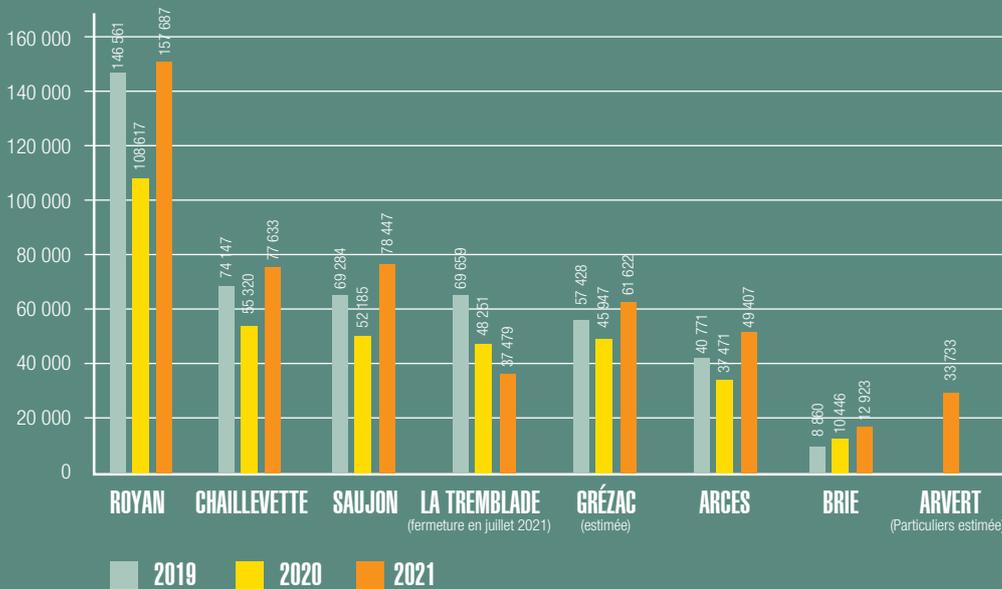
JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

ARCES-SUR-GIRONDE
BRIE-SOUS-MORTAGNE
CHAILLEVETTE
GREZAC
LA TREMBLADE (fermeture 07.2021) ARVERT
ROYAN
SAUJON
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	FERMÉ		
		FERMÉ	FERMÉ
	FERMÉ		
			FERMÉ
			FERMÉ
			FERMÉ

Accusé de réception
017-211703
Date de réception
Date de réception

FRÉQUENTATION :



En 2021, sur les déchèteries des particuliers estimée à 508 931 visites, soit +42% par rapport à 2020. L'écart significatif est à rapprocher de l'effet de la pandémie de 2020.

La déchèterie de Royan est la plus fréquentée des déchèteries de Chaillevette (15%). Sa fréquentation de la déchèterie de La Tremblade d'Arvert, 14% des visites ont été accueillies.

Au 17 juillet 2021 : Fermeture de la déchèterie d'Arvert réservée aux particuliers et d'une déchèterie professionnelle.

INDICATEURS TECHNIQUES

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022



FLUX ET TONNAGES ANNUELS

45 695
TONNES

de déchets collectés (hors déchèteries) sur le territoire, soit 549 kg / habitant



Ordures ménagères résiduelles

29 447 tonnes
354 Kg/Hab

2020 : 343 kg/hab
2019 : 356 kg/hab
2010 : 416 kg/hab

64 %



Emballages recyclables

7 075 tonnes
85 Kg/Hab

2020 : 76 kg/hab
2019 : 78 kg/hab
2010 : 80 kg/hab

16 %



Verre

5 951 tonnes
72 Kg/Hab

2020 : 66 kg/hab
2019 : 67 kg/hab
2010 : 59 kg/hab

13 %



Déchets verts

2 703 tonnes
32 Kg/Hab

2020 : 29 kg/hab
2019 : 29 kg/hab
2010 : 67 kg/hab

6 %



Cartons commerçants

519 tonnes
6 Kg/Hab

2020 : 5 kg/hab
2019 : 6 kg/hab
2010 : 4 kg/hab

1 %

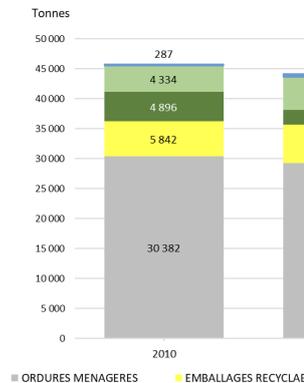
Sur les **29 447 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles collectées :

- **2 225 tonnes** proviennent des établissements d'Hôtellerie de Plein Air (HPA), représentant ainsi près de 8% du tonnage global d'ordures ménagères
- 301 tonnes proviennent des colonnes enterrées réservées aux professionnels (essentiellement les métiers de bouche)

Plus en détail sur les évolutions 2010-2021 :

- La part de déchets collectés sélectifs (emballages et verre) est passée de 22,5% en 2010 à 28,5% en 2021, avec une hausse de 1 233 tonnes pour les emballages et une hausse de 1 618 tonnes pour le verre (+37.3%).
- Le service de collecte des déchets

ÉVOLUTION DES DÉCHETS COLLECTÉS



Accusé de réception n° 017-211703 Date de télé Date de récé

Entre 2020 et 2021 : le tonnage global de déchets collectés (hors déchèteries) a augmenté de près de 2 900 tonnes (+7%). Rapporté au nombre d'habitants, le ratio de collecte est passé de 519 kg/habitant en 2020 à 549 kg/habitant en 2021 (+6%). Cette évolution significative tient à l'effet de la crise sanitaire ayant entraîné une augmentation de la production de déchets en 2020.

Sur la période 2010-2021 : le périmètre de collecte a évolué en intégrant 3 communes le 1^{er} janvier 2021, soit près de 4 000 habitants supplémentaires. Sur la même période, la population moyenne du territoire a augmenté de 10 067 habitants, soit +13.8%. En comparaison entre 2010 et 2021, le tonnage global est relativement stable (- 46 tonnes, -0.1%). Cependant, rapporté à la population, le ratio de collecte est passé de 626 kg/habitant en 2010 contre 549 kg/habitant en 2021 (-76 kg/habitant ; -12.2%).



**42 368
TONNES**

de déchets collectés en déchèteries, soit **509 kg/habitant**. Ils représentent 48% du tonnage total collecté sur le territoire



4 flux constituent à eux seuls 87% des tonnages réceptionnés en déchèteries :



32%

Déchets verts

**13 458 tonnes
162 kg/hab**

2020 : 138 kg/hab
2019 : 156 kg/hab
2010 : 171kg/hab



24%

Gravats

**10 237 tonnes
123 kg/hab**

2020 : 100 kg/hab
2019 : 121 kg/hab
2010 : 126 kg/hab



23%

Déchets non valorisables

**9 795 tonnes
118 kg/hab**

2020 : 90 kg/hab
2019 : 95 kg/hab
2010 : 95kg/hab



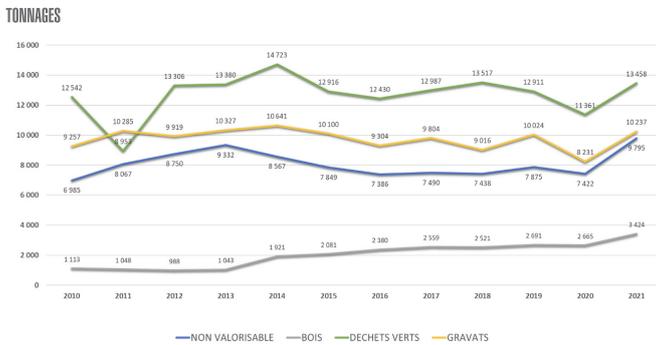
8%

Bois

**3 424 tonnes
41 kg/hab**

2020 : 32 kg/hab
2019 : 32 kg/hab
2010 : 15 kg/hab

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TONNAGES EN DÉCHÈTERIES :



Les quatre principaux flux représentent 36 914 tonnes, soit une augmentation de 7 235 tonnes (+24.4%) par rapport à 2020. Cette augmentation significative illustre les effets de la crise sanitaire et la période de confinement strict de 2020. Il est également à noter que les quantités de déchets collectées en déchèterie pour 2021 sont significativement élevées en comparaison avec les années précédentes (+11% par rapport à 2019).

ÉVOLUTION DES TONNAGES

Accusé de réception
017-211703
Date de télé
Date de ré

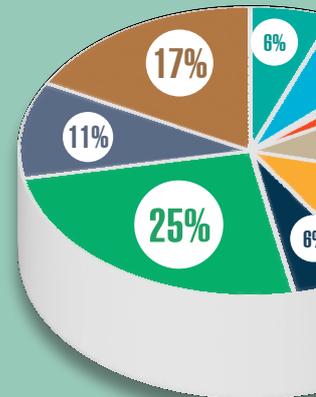
Entre 2020 et 2021 :

Le tonnage global a augmenté de 8 377 tonnes (+24.6%). Ramené à la population, le ratio est passé de 412 kg/hab en 2020 à 509 kg/hab en 2021. Les apports en déchèteries des particuliers représentent 82% et les 18% restants concernent les apports dans les déchèteries artisanales.

TONNAGES ANNUELS DES AUTRES FLUX

Ferrailles
DEA
DEEE
Textiles
Déchets diffus spécifiques
Batteries
Huiles minérales
Huiles végétales
Piles
Pneus issus de dépôts sauvages
Radiographies

REPARTITION DES TONNAGES TOUS FLUX CONFONDUS



BILAN DES TONNAGES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA CARA - 2021 :

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

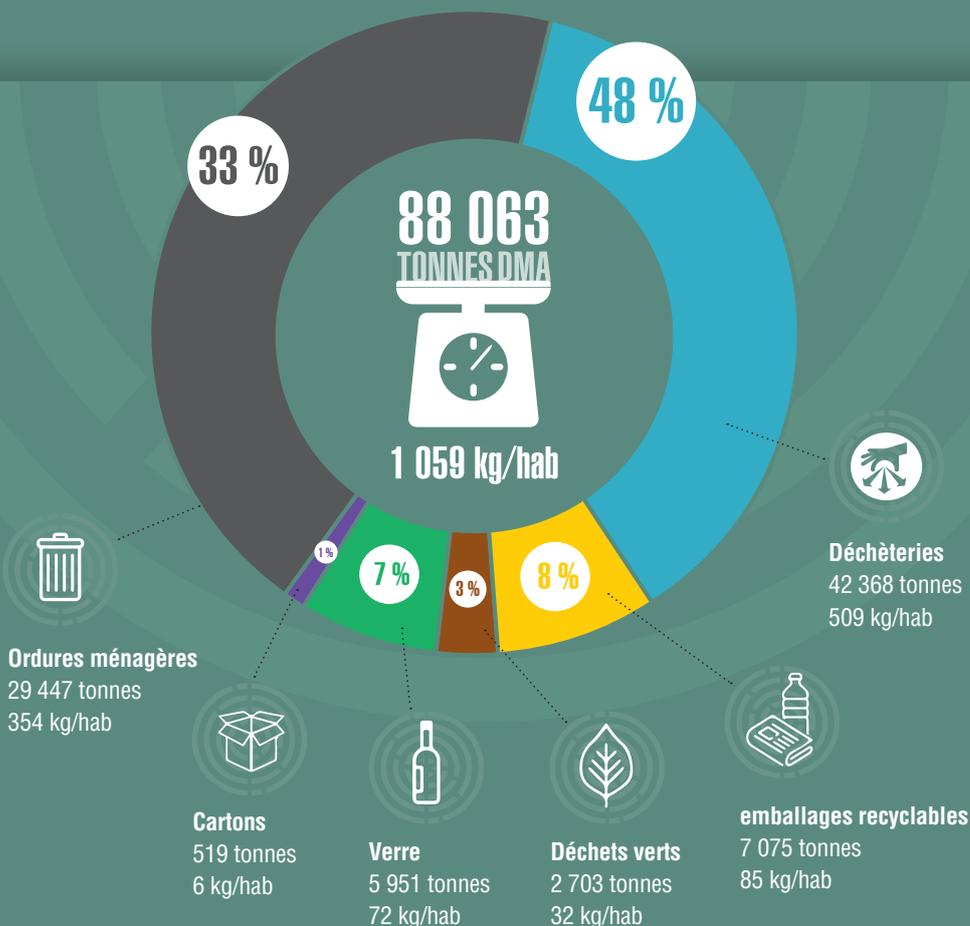


Entre 2020 et 2021 :

Les DMA ont augmenté de 11 277 tonnes (+14.7%). Ramené à la population le ratio de production de DMA est passé de 931 kg/hab à 1 059 kg/hab (+128 kg/habitant, +13.7%).

Pour la période 2010-2021 :

Les DMA ont augmenté de 10 158 tonnes (+13%). Ramené à la population, le ratio de production de DMA est resté relativement stable passant de 1 066 kg/hab en 2010 à 1 059 kg/hab en 2021. (-7kg/hab, -0.66%).



Accusé de réception
017-211703
Date de télé
Date de rec

TRAITEMENT ET VALORISATION

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

Les ordures ménagères sont transportées depuis le centre de transfert de Médis au Centre multifilières pour y être traitées par compostage et incinération (Échillais-17) / Gestion SIL

Les déchets verts sont déposés sur la plateforme de broyage pour être transformés en vue d'un retour au sol. (Grézac-17) / Gestion SIL – Loca Recuper



En 2021, la CARA a renouvelé son marché de tri des emballages recyclables. Depuis le 1er janvier 2022, les déchets recyclables issus des bacs jaunes des foyers de la CARA sont accueillis au centre de tri de nouvelle génération « TRIVALO 33 » de PAPREC situé à Illats (33).

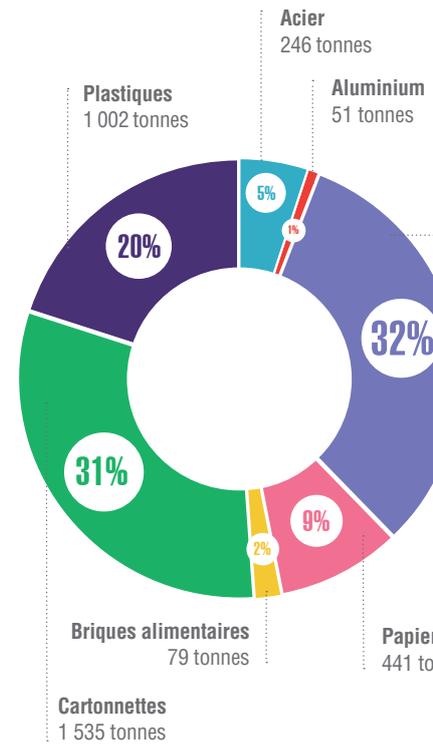
Les matériaux triés sont conditionnés puis envoyés vers des usines de recyclage.



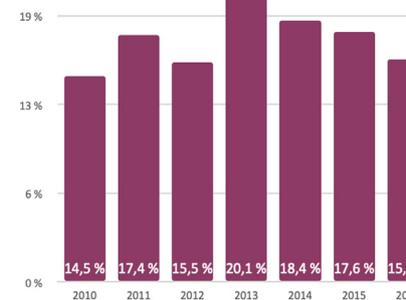
Illats (33) - Gestion COVED (PAPREC)

Matériaux	Tonnes	Valorisation
Verre	5 951	13 223 122 nouvelles bouteilles
Cartonnettes	1 535	5 760 855 boîtes à chaussures
Plastique	1 002	248 560 couettes + 378 180 arrosoirs
Acier	246	3 198 lave-vaisselles
Aluminium	51	13 943 cadres de vélo de course
Briques alimentaires	79	607 668 rouleaux de papier toilette

LA COMPOSITION DES DIFFÉRENTS FLUX DE EMBALLAGES RECYCLÉS



ÉVOLUTION DU TAUX DE REFUS



INDICATEURS ÉCONOMIQUES & FINANCIERS

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

Accusé de réception
017-211703
Date de télé
Date de ré

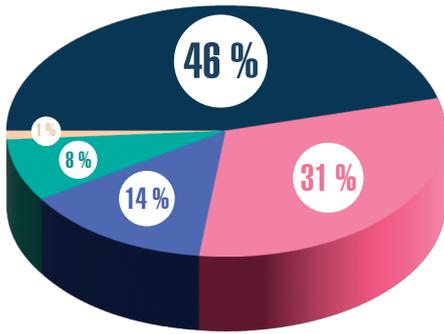
MONTA

Nature de la prestation	Début	Titulaire	Durée	Échéance	Montant annuels des prestations			
					2021			
Fourniture de conteneurs pour la collecte en porte à porte	29/10/2018	SSI SCHAEFFER	4 ans	28/10/2022	202,60			
Collecte des déchets ménagers et assimilés	01/10/2017	PAPREC	75 mois	31/12/2023	OM ménages	2 801,25	6 237,92	2 7
					OM pros	1 098,00		1 0
					OM HPA	331,68		32
					Recyclables	1 526,44		1 5
					Déchets verts	480,55		49
Collecte et transport du verre	16/06/2019	PAPREC	4 ans	15/06/2023	549,45			
Collecte des colonnes aériennes des emballages ménagers recyclables sur les déchèteries des particuliers	01/01/2021	PAPREC	1 an	31/12/2020	20,57			
Exploitation du centre de transfert de Médis et transport des déchets vers les sites de traitement	01/06/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans	31/05/2024	Exploitation	116,85	361,78	15
					Transport	244,93		27
Tri des matériaux recyclables issus de la collecte sélective	01/01/2021	PAPREC	4 ans	31/12/2024	Tri / conditionnement	1 219,27	1 352,14	
					Transport			
					Traitement des refus	132,87		
Fourniture, enlèvement des contenants et transport du bois, déchets verts, gravats et déchets non valorisables issus des déchèteries	02/03/2020	PAPREC	4 ans	01/03/2024	1 739,70			
Traitement et valorisation du bois	01/04/2020	ECO TRANSFORMATION	4 ans	31/03/2024	183,54			
Traitement et valorisation des gravats	01/04/2020	CMGO	4 ans	31/03/2024	104,83			
Traitement des déchets non valorisables	01/04/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans	31/03/2024	1 117,03			
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation du carton	01/04/2020	PAPREC	4 ans	31/03/2024	426,11			
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation des ferrailles	01/04/2020	DECONS	4 ans	31/03/2024	64,13			
Collecte huiles minérales usagées	10/07/2019	SEVIA	4 ans	09/07/2023	3,35			
Collecte en porte à porte des cartons bruns des professionnels	01/01/2020	INITIATIVE EMPLOI PAYS ROYANNAIS	1 an	31/12/2025	162,00			
Accueil et information sur les déchèteries des particuliers					160,33			
Collecte des déchets dangereux spécifiques sur les déchèteries (hors ECODDS)	01/01/2020	SIAP	1 an	31/12/2022	51,80			
TOTAL					12 737,28			

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022

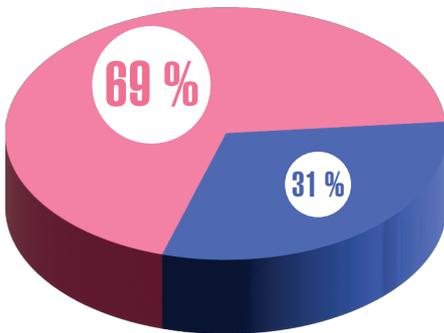
Accusé de réception
017-211703
Date de réception
Date de réception



Dépenses de fonctionnement

(20,8 millions €)

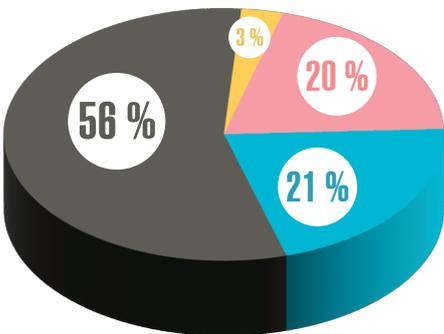
- **TRAITEMENT**
9 624 745 €
- **COLLECTE EN PORTE À PORTE**
6 376 949 €
- **COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**
2 850 809 €
- **GESTION ADMINISTRATIVE**
1 653 413 €
- **OPÉRATION D'ORDRE**
251 780 €



Collectes

(9,2 millions €)

- **COLLECTE EN PORTE À PORTE**
6 376 949 €
- **COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**
2 850 809 €



Traitement

(9,6 millions €)

- **SIL (OM)**
5 425 690 €
- **SIL (déchets verts)**
327 974 €
- **COLLECTE SÉLECTIVE**
Quai de Médès & Tri
1 892 010 €
- **DÉCHÈTERIES**
1 978 802 €

Postes
Collecte
Collecte des déchets ménagers et a
Collecte sélective
Collecte des déchets verts
Colonnes enterrées
Entretien conteneurs
Apport volontaire
Exploitation déchèterie artisanale
Exploitation déchèteries des parti
Colonnes à verre
Entretien centre d'enfouissement t
Traitement
SIL (Ordures ménagères + déchets
Collecte sélective (Quai de Médès
Tout-venant
Ferrailles
Gravats
Cartons
Bois
Huiles minérales / pneus
Gestion administrative
Frais de gestion du personnel
Dépenses administratives du serv
Communication
Autres dépenses
Opérations d'ordre de transfert entre
TOTAL GÉNÉRAL



Accusé de réception
017-211703
Date de télé
Date de rec

DÉPENSES ET RECETTES D'ORDRE

DÉPENSES

Opérations d'ordre
Acquisition de conteneurs OM & CS
Acquisition de conteneurs à verre
Centre de transfert Médis
Colonnes enterrées
Déchèteries des particuliers
Pôle déchèterie mixte
Matériel informatique
Matériels divers
Opérations d'ordre

TOTAL

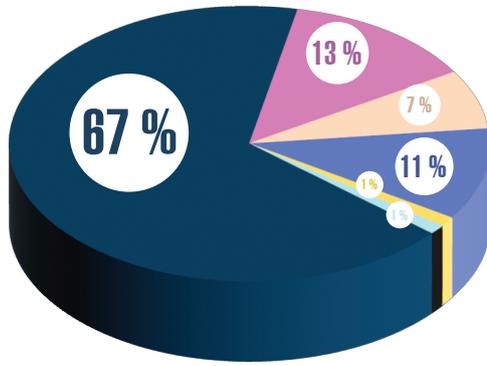
RECETTES

FCTVA
Excédents capitalisés
Opérations d'ordre

TOTAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

(20,5 millions €)



- **TAXE ENLEVEMENT DES OM**
13 548 852 €
- **REDEVANCES**
2 273 117 €
- **SOUTIENS**
1 488 863 €
- **REPRISE MATÉRIAUX**
524 598 €
- **AUTRES RECETTES**
156 481 €
- **OPÉRATIONS D'ORDRE**
156 481 €

Postes	2021
	Recettes réalisées
Taxe enlèvement des ordures ménagères	13 759 331 €
Redevances	2 652 781 €
RS professionnels & administrations	1 365 186 €
RS Hôtellerie de plein air	579 879 €
Déchèterie artisanale	707 716 €
Reprise de matériaux	1 337 355 €
Soutiens éco-organismes	2 260 858 €
Régularisation cotisation SIL	201 526 €
Autres recettes	255 289 €
Opérations d'ordre	27 310 €
TOTAL GÉNÉRAL	20 494 450 €

RÉSULTATS :

	Recettes réalisées	
	Fonctionnement	Investissement
Fonctionnement	20 494 450,10 €	3 091 718,38 €
Investissement	3 091 718,38 €	23 586 168,39 €
TOTAUX	23 586 168,39 €	23 586 168,39 €

	Résultats antérieurs	Reste à
		Dépenses
Fonctionnement	5 883 500,10 €	98 214,38 €
Investissement	-532 928,84 €	264 363,13 €
TOTAUX	10 966 183,76 €	362 577,51 €

Le mode de financement principal est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Pour la prise en charge des déchets assimilés, la CARA a approuvé, par délibération du 11 décembre 2008, le règlement relatif à la redevance spéciale (RS). Le calcul du montant annuel de la RS est le suivant :

Pour les conteneurs individuels pucés : (Nombre de levées x litrage x tarif au litre) – (montant de la TEOM)

Pour les colonnes enterrées : (Nombre d'ouvertures du tambour x litrage du tambour (100, 80 ou 50 litres) x tarif au litre) – (montant de la TEOM). Le tarif au litre, révisé annuellement, a été fixé à 0,0255 €TTC/litre pour l'année 2021

Instituée par délibération du 11 avril 1996, la redevance pour l'élimination et la valorisation des déchets des établissements de l'hôtellerie de plein air est réévaluée chaque année. Le tarif voté pour l'année 2021 a été défini à 260,00 €TTC/tonne.

Les dépôts sur la déchèterie artisanale sont payants et les tarifs, fixés par la CARA, sont réévalués chaque année, afin de tenir compte de l'évolution des coûts du service. Les services des communes bénéficient d'un abattement de 50% sur les tarifs des professionnels.

REDEVANCE DECHÈTERIE ARTISANALE :

Matériaux	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Déchets non valorisables	173,40 (€ TTC/tonne)	192,00 (€ TTC/tonne)
Déchets verts	69,40 (€ TTC/tonne)	85,00 (€ TTC/tonne)
Gravats	36,70 (€ TTC/tonne)	36,70 (€ TTC/tonne)
Bois	81,60 (€ TTC/tonne)	98,00 (€ TTC/tonne)
Carton	51,00 (€ TTC/tonne)	67,80 (€ TTC/tonne)
Emballages vides souillés (Produits dangereux)	1,86 (€ TTC/bidon)	1,80 (€ TTC/bidon)
Plâtres	-	106,70 (€ TTC/tonne)

CS

Collecte Sélective

DDS

Déchets Diffus Spécifiques.
« Déchets issus de produits chimiques produits en petite quantité pour lesquels la limitation de l'impact sur l'environnement, la santé humaine ou les traitements des déchets autres nécessite un traitement spécifique – auparavant dénommés DMS (Déchets Ménagers Spéciaux). »

DEEE

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DEA

Déchets d'Eléments d'Ameublement

DMA

Déchets Ménagers et Assimilés (Déchets ménagers + Déchets non-ménagers) y compris les gravats de déchèteries

EMR REC

Emba
et ma

HPA

Hôtel

OMR

Ordu
Résid
« Par
collec
après

RS

Redev

TEO

Taxe
Ména

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20221205-DCM22-208-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

MISE EN LIGNE LE 09-12-2022



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE
PÔLE ECOLOGIE URBAINE**

107 avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex

Tel : 05 46 39 64 64 / Fax : 05 46 22 19 31

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

service-dechets@agglo-royan.fr

service-decheteries@agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr